



Samedi 2 OCTOBRE
20 h 30



Pourris gâtés
De Nicolas Cuche
Durée : 1h40
Genre : Comédie

Samedi 9 OCTOBRE
20 h 30



Dune
De Denis Villeneuve
Durée : 2h35
Genres : Science fiction, Drame

Lundi 11 OCTOBRE
14 h



Un Triomphe
De Emmanuel Courcol
Durée : 1h46
Genre : Comédie

Samedi 16 OCTOBRE
20 h 30



Shang-Chi et la légende des dix anneaux
De Destin Daniel Cretton
Durée : 2h12
Genres : Action, Fantastique

Dimanche 17 OCTOBRE
15 h



Délicieux
De Eric Besnard
Durée : 1h53
Genres : Comédie, Historique

Mercredi 20 OCTOBRE
15 h



Le tour du monde en 80 jours
De Samuel Tourneux
Durée : 1h20
Genres : Animation, Aventure

Samedi 23 OCTOBRE
20 h 30



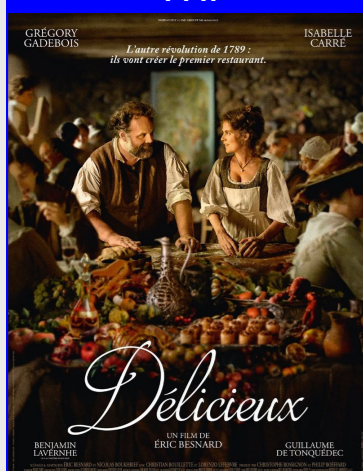
Stillwater
De Tom McCarthy
Durée : 2h20
Genres : Thriller, Drame

Dimanche 24 OCTOBRE
15 h



Un Triomphe
De Emmanuel Courcol
Durée : 1h46
Genre : Comédie

Lundi 25 OCTOBRE
14 h



Délicieux
De Eric Besnard
Durée : 1h53
Genres : Comédie, Historique

Samedi 30 OCTOBRE
20 h 30



Mourir peut attendre
De Cary Joji Fukunaga
Durée : 2h43
Genres : Action, Thriller, Espionnage

Dimanche 31 OCTOBRE
15 h



Le loup et le lion
De Gilles de Maistre
Durée : 1h39
Genres : Aventure, Famille

Samedi 6 NOVEMBRE
20 h 30



Venom: Let There Be Carnage
De Andy Serkis
Durée : 2h
Genres : Action, Fantastique

Mairie de Blâmont
Place de l'Hôtel de Ville
54450 Blâmont
03 83 76 28 28
mairie@blamont.fr
http://blamont.fr
Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi
10-12 h & 15-17 h



Bilan de la rentrée scolaire 2021/2022

Pour cette rentrée scolaire, l'école accueille 166 élèves répartis dans 7

Les Maternelles	Nombre	Les Elémentaires	Nombre
1 classe de tout petits-petits	30	CP - CE 1	22
1 classe de moyenne section	22	CE 1 - CE 2	22
1 classe de grande section	22	CE 2 - CM 1	24
		CM 1 - CM 2	24

Nous souhaitons à tous, grands et petits, une excellente année scolaire.



Vigilance sécheresse

Malgré une bonne recharge hivernale et un été pluvieux, les débits des cours d'eau sont significativement à la baisse. Les précipitations orageuses localisées actuelles et prévues ne suffisent pas à améliorer la situation. Aussi, depuis le 9 septembre, le préfet appelle les Meurthe-et-Mosellans à faire preuve de responsabilité et à se montrer raisonnables dans leurs usages de l'eau, que ce soit à leur domicile ou en extérieur.
Cette situation n'entraîne cependant aucune limitation des usages de l'eau à ce stade.



PREFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE



Toitures

La rénovation des toitures des bâtiments communaux continue. Après la perception, c'est maintenant au 2 rue de Gogney de recevoir une isolation et un nouveau toit. L'avancée de toit qui abrite l'entrée de la salle des pompes et le vestiaire va également être rénovée.



Nouveaux horaires de la trésorerie

A compter du 1^{er} septembre, la trésorerie sera fermée au public les mercredis et vendredis toute la journée (jusqu'à présent fermeture uniquement le vendredi après midi). Les nouveaux horaires d'ouverture sont :

lundi	9 h - 12 h	13 h 30 - 16 h
mardi	9 h - 12 h	13 h 30 - 16 h
jeudi	9 h - 12 h	13 h 30 - 16 h



Le centre itinérant des restaurants du cœur reprend du service

Afin d'être au plus près des bénéficiaires de l'aide alimentaire, le camion sera présent à la Maison des Associations les mardis (horaires à définir) pour une distribution à compter du 23 novembre. Les personnes susceptibles de bénéficier de cette aide doivent préalablement :

- s'inscrire auprès des Restaurants du Cœur les mardi 5 ou 19 octobre, de 9 h 30 à 16 h
- et se munir des documents justifiant leurs ressources.



Médiathèque

Avec la rentrée des classes, nos bénévoles sont de retour et seront heureux de vous accueillir aux horaires ci-contre. A bientôt.



mercredi	15 h - 17 h
vendredi	16 h - 17 h 30
samedi	10 h - 11 h 30



Solidarité dans le Blâmontois

Les permanences reprennent au 1 rue des capucins :

- Solidarité : vendredis 1^{er} et 16 octobre de 14 à 16 h.
- Vestiaire : mardis 5 et 9 octobre de 14 à 16 h.



Marché hebdomadaire

Rentrée également pour les commerçants du marché, qui retrouveront avec un grand plaisir leurs fidèles clients chaque mercredi, place du Général de Gaulle (et exceptionnellement, le 6 octobre, place de l'Hôtel de Ville).
Fabrice, tisanier et herboriste, sera présent les 6 et 20 octobre.



Eveil musical

L'éveil musical reprend le jeudi 14 octobre à la Maison des Associations de Blâmont.



Sport et loisirs

Comme chaque semaine, les inconditionnels de la gym douce et de l'aïkido pourront se rendre à la salle des pompes aux jours et horaires habituels.



Fête patronale : 2 et 3 octobre

Très attendue par les grands et les petits, la fête patronale s'installera sur la place du Général de Gaulle le samedi 2 et le dimanche 3 octobre. Nous retrouverons avec un grand plaisir les forains qui, depuis de nombreuses années, viennent animer notre commune.





Tabac-presse : fermeture exceptionnelle pour travaux

Le tabac-presse de Blâmont sera exceptionnellement fermé pour travaux du **lundi 11 octobre** au **dimanche 17 octobre**. Réouverture dès le **lundi 18 octobre**.



Animations sur la zone de loisirs - 3 octobre

- L'association de football « AS Blâmont » rencontre à 10 heures l'équipe Nancy René II AJS. 2 pour le **championnat de 4^{ème} division**. Il faut souligner que le match contre l'équipe Montois (Mont-sur-Meurthe) a permis à l'AS Blâmont de passer au deuxième tour de la coupe de France.
- L'association CC VTT de Badonviller organise le dimanche 3 octobre son **cyclo cross autour de l'étang** de la zone de loisirs, de 10 h à 17 h 30.



Clef de Voûte : Journées du patrimoine - 18/19 septembre

En complément de la tonte communale, le président de l'association Clef de Voûte, Vianney Muller, a convié ses membres pour un chantier samedi 18 : nettoyage du site, coupe d'arbres, débroussaillage. Le château a donc pu recevoir des visiteurs pour les visites libres de 14 h à 17 h 30, et guidées de 14 h 30 à 16 h 30. L'association a proposé cette année un parcours numérique via « l'application Explorama » mise à disposition par le ministère de la culture. Prochaine visite le 3 octobre : libre de 14 h à 17 h, guidée à 15 h (pass sanitaire obligatoire)

Association Clef de Voûte : <http://chateaublamont.wordpress.com> association.clefdevoute@gmail.com

Appel à bénévoles : la pandémie (confinements et autres problèmes) a mis à mal les contacts, les réunions, et les chantiers de rénovation, entrepris depuis de nombreuses années. Les bénévoles ont créé un intéressant espace musée, retraçant également la vie industrielle de la commune. Rejoignez-les !

A noter : Journées d'Histoire Régionale 15^{ème} édition, 9 et 10 octobre à Niderviller (Complexe des Salles Communales), entrée libre : « bâtir à travers les siècles », où les techniques de construction du Château de Blâmont vous seront expliquées.



Ehpad sur les rails, presse qui déraile

Dans un article du 31 juillet 2021, l'Est-Républicain évoque la démolition du collège par des informations fantaisistes :

- L'Est écrit : « *Le collège de Blâmont a fermé définitivement ses portes en juillet 2017* ». Erreur, puisque le Département a conservé la cuisine jusqu'au 31 août 2018. La désaffectation n'est confirmée que par arrêté préfectoral en mai 2019, puis, pour la restitution totale à la commune, par régularisation départementale en mai 2021.
- « *Vendu pour 1 € symbolique au Département...* ». Inapte confusion. Pourquoi le Département aurait-il souhaité acheter ? La vente est entre la commune et le Groupement Hospitalier 3H (avec l'intermédiaire de l'Etablissement Public Foncier du Grand-Est, qui assure la démolition avant revente du terrain vierge à 3H).
- « *...en échange d'une promesse de subvention de 100 000 €* ». Faux ! C'est dans le cadre du *Plan Collèges Nouvelle Génération* de 2012, que le Département a promis d'allouer 100 000 € aux communes où seraient fermés des collèges. Il n'y a donc aucun « *échange d'une promesse* », mais simple rappel des indemnités prévues.
- « *la commune a permis à des ferrailleurs de venir récupérer...* ». Tendancieux ! Après mise en concurrence, la commune a vendu au ferrailleur le plus offrant, les quelques métaux intérieurs aux bâtiments, hors gros-oeuvre. Mais un propriétaire privé est-il tenu de rendre compte à la presse de l'usage de ses biens ? La presse a-t-elle pour irresponsabilité de désigner les immeubles en déshérence, afin d'y attirer illégalement, au mieux des curieux et photographes urbex, au pire les dépouilleurs de toutes sortes ? Le site du collège de Blâmont est domaine privé de la commune : avant de faire circuler des informations, de surcroît erronées, et des photographies d'un bien privé fermé au public, l'autorisation de la commune s'imposait. Mais lorsque l'Est-Républicain publie son article approximatif le 31 juillet, sans prendre de renseignements auprès des intéressés, il ignore que l'acte notarié de vente a été définitivement signé deux jours avant, avec l'EPFGE, devenu donc totalement propriétaire (qui n'a pas autorisé non plus l'article du 29 août du même auteur, avec de nouvelles photographies prises par intrusion, et encore des informations fausses que le directeur du Centre Hospitalier a fait corriger dans l'Est-Républicain du 31 août). En se documentant pour un article sérieux, le correspondant de l'Est aurait aussi eu connaissance de la convention foncière finalisée en mars 2021, entre EPFGE, Département, commune et 3H Santé, de sorte



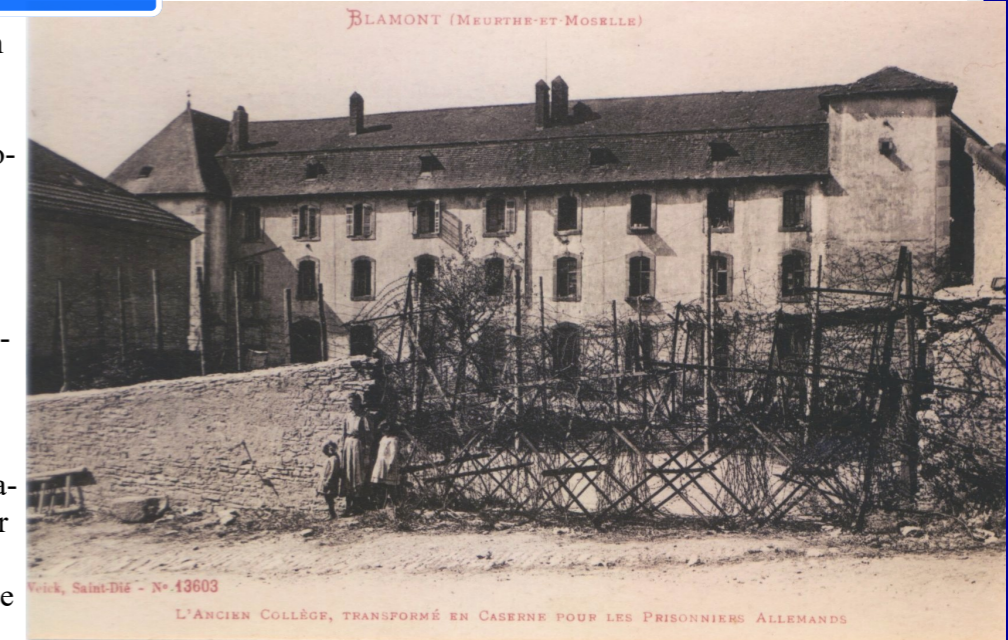
Publication : Mairie de Blâmont
 Directeur de publication : Thierry Meurant
 Octobre 2021
 Impression : Pixartprinting SRL

que la vente du 29 juillet entraîne, de façon certaine, démolition et reconstruction. Voilà ce qui aurait été utile au lecteur, et aurait annoncé l'heureuse fin de ce très long périple juridique, financier et technique, pour cette première phase du nouvel EHPAD.

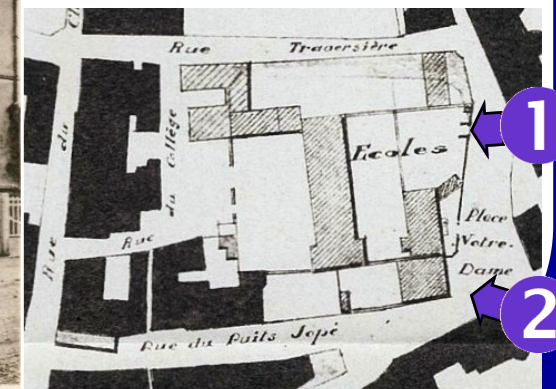
Cartes postales du mois

Nous avons publié dans le bulletin n° 25 une photographie de l'école des garçons (rue du Puits-Joppé, au croisement avec l'ancienne place Notre-Dame), avant sa destruction par les bombardements de novembre 1944. Avec la construction du nouveau groupe scolaire en 1949, son emplacement est devenu l'espace devant les garages du collège (rue des Voileurs). Mais toute la partie supérieure de la place Notre Dame (qui rejoignait la rue Traversière), a disparu avec ses bâtiments pour constituer la cour du collège. D'où ces photographies prises d'une rue qui n'existe plus depuis plus de 70 ans ; la pre-

Place Notre-Dame



mière date de 1919, lorsque l'école a temporairement servi de « *caserne pour les prisonniers allemands* », et la seconde des années précédant la seconde guerre, puisqu'on y voit l'extension de l'école des garçons bâtie en 1934.



Cinéma : bilan et reprise

Comme indiqué dans le bulletin précédent (n° 57), le bilan du mois d'août confirme la bonne fréquentation du cinéma : 375 spectateurs contre 197 en août 2020. Au total, pour juillet et août 2021, ce sont 278 entrées supplémentaires. Les bénévoles se sont réunis comme chaque mois pour choisir un programme qui puisse plaire à l'ensemble des spectateurs grands et petits. Ils espèrent ainsi augmenter encore les chiffres de fréquentation de la salle de cinéma Bon Accueil.

Reprise des séances du dimanche à compter du 17 octobre.



A ne pas manquer

Vendredi 1^{er} octobre	De 14 h à 16 h, local rue des Capucins, permanence <i>Solidarité dans le Blâmontois</i> .
Samedi 2 octobre	Place du Général de Gaulle, Fête patronale .
Dimanche 3 octobre	A 10 h, au stade, match de football <i>AS Blâmont</i> contre Nancy René II.
Dimanche 3 octobre	De 10 h à 17 h 30, zone de loisirs (étang), cyclo-cross, association CCVTT de Badonviller.
Dimanche 3 octobre	Visite du château : visite libre de 14 h à 17 h, guidée à 15 h (pass sanitaire obligatoire).
Mardi 5 octobre	De 9 h 30 à 16 h, Maison des Associations, inscriptions des <i>Restaurants du Cœur</i> .
Mardi 5 octobre	De 14 h à 16 h, local rue des Capucins, vestiaire <i>Solidarité dans le Blâmontois</i> .
Jeu 14 octobre	De 15 à 16 h, Maison des Associations, reprise de l'Eveil musical.
Vendredi 15 octobre	De 14 h à 16 h, local rue des Capucins, permanence <i>Solidarité dans le Blâmontois</i> .
Mardi 19 octobre	De 9 h 30 à 16 h, Maison des Associations, inscriptions des <i>Restaurants du Cœur</i> .
Mardi 19 octobre	De 14 h à 16 h, local rue des Capucins, vestiaire <i>Solidarité dans le Blâmontois</i> .